

CONFÉRENCES DE L'ACTION SOCIALE


Ici ou là, un refrain exaspérant parvient à nos oreilles sur les commentaires faits aux agents souhaitant assister aux conférences proposées par l'Action Sociale : commentaire insistant sur le caractère soit-disant non-professionnel, nécessité de service feinte, ... Rappelons que les syndicats se sont battus pendant 2 ans pour que les 2 autorisations annuelles d'une 1/2 journée par agent soit maintenues¹ !

Si c'était à refaire, à **FO**, nous n'hésiterions pas...

Les représentants **FO** en reparlerons au CDAS du 21 novembre 2017.

Une difficulté ? Contactez-nous

COMMUNIQUÉ FO EN CAP NATIONALE DE MUTATIONS DE LA CATÉGORIE C

 Les élus **FO-DGFIP** en CAPN de la catégorie C (n°7) considérant que leur rôle est d'assurer la défense des dossiers des agents et pas de retarder les actes de gestion, n'ont pas souhaité boycotter la CAP de mutation. Leur décision n'est dictée que par le souci des intérêts des personnels et ne signifie en aucun cas que le projet du Directeur Général en matière de règles de mutation rencontre l'assentiment du Syndicat **FO DGFIP**. Si le système actuel n'est pas satisfaisant, pour **FO**, les propositions sur la table ne le sont pas plus en l'état, mêmes si, certaines méritent d'être regardées et négociées afin d'obtenir les garanties individuelles et collectives indispensables.

CATÉGORIE C : 1ÈRES AFFECTATIONS

Lors de cette CAP les élus **FO** n'ont pas fait lecture d'une liminaire. En effet la réduction drastique des jours de consultation ne permet pas une préparation optimale pour la défense des dossiers : **FO** a donc priorisé la défense des agents à l'élaboration d'une liminaire.

Au cours de cette CAP, **FO** a dénoncé une nouvelle fois les conditions d'affectation appliquées aux lauréats du concours commun de catégorie C : en effet, TOUS les agents recrutés ont été affectés à la disposition du directeur (ALD) soit sur une RAN ou dans un département.

FO dénonce la politique de suppression de RAN (563 en 2016 pour 520 en 2017 et encore 20 directions ont fait remonter des projets de fusion qui touchent une quarantaine de RAN) ce qui entraînera bientôt une affectation au département pour toutes les 1ères affectations.

FO condamne la politique de suppression des effectifs, qui depuis plus de 10 ans, a détruit plus de 33 000 emplois au sein de



pour la conférence de la Mutuelle, il s'agit d'une autorisation annuelle consentie dans la négociation entre Bercy et la MGEFI. Donc un quota à part.

notre administration.

FO a rappelé à l'Administration les conséquences de ces choix pour les agents, qui subissent au quotidien une détérioration de leurs conditions de travail.

Chaque jour la situation s'aggrave dans les services, mettant en péril l'exercice des missions et multipliant les cas de souffrance au travail.

FO dénonce les conditions d'accueil de nos nouveaux collègues.

Ils sont nombreux à subir une mobilité géographique : ils arrivent en Île de France avec un différentiel de salaire modique par rapport aux stagiaires nommés en province.

À cela l'administration rajoute une nouvelle contrainte pour ces agents, le blocage de 3 ans sur leur première affectation. Seuls les agents bénéficiant d'une priorité pour rapprochement et ne l'ayant pas obtenu pourront participer au mouvement du 1er mars 2019.

FO regrette que l'Administration, n'ait pas fait jouer tous les rapprochements, d'autant qu'il existe des postes vacants dans la majeure partie des RAN demandées.

45 rapprochements n'ont pas été satisfaits sur les 335 présentés lors de cette CAPN.

Des situations familiales sensibles et des moments difficiles sont à prévoir pour ces agents qui se retrouvent loin de leur famille.

Notre administration se donne-t-elle les moyens d'accueillir ses nouveaux agents dans les meilleures conditions ? Malheureusement non !

Quelques chiffres du mouvement

- 907 lauréats étaient appelés.
- 806 agents ont été affectés
- 177 cas ont été évoqués
- 89 affectations modifiées (suites)
- 8 renonçant à l'issue des suites.
- 67 affectations d'offices

Ces chiffres laissent craindre une augmentation conséquente du nombre de renoncation. Enfin d'une manière plus générale, les chiffres de la situation des effectifs sont édifiants.



Au total, à ce jour plus de 926 postes restent vacants au sein de la catégorie C.

Ainsi, **FO**-DGFIP persiste à revendiquer :

- ✗ l'arrêt des suppressions d'emploi
- ✗ le recrutement à hauteur des besoins
- ✗ la création d'emplois nécessaires à l'exercice de toutes les missions de la DGFIP,
- ✗ l'appel de la totalité des listes complémentaires du concours commun C.

Pour toutes ces raisons, les élus FO ont voté contre ce mouvement.